SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial : **ISOPROPYL MYRISTATERSPOMB**
Nom de la substance : ISOPROPYL MYRISTATE
Numéro CAS : 110-27-0
Numéro CE : 203-751-4 01-
Numéro de´nregistrement REACH : 2119541806-35

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Matière première pour la fabrication des parfums et/ou des arômes.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : **SASU SOJ CO.**
Adresse : **133 AVENUE DU PRADO 13008 MARSEILLE**
Web : **WWW.SOJ- SHOP.COM**
Email : **contact@soj-shop.com**

1.4. Numéro d'appel d'urgence

NCEC (+44) 1865 407333 (24h)
NCEC (+34) 91 114 2520 (24h) (ES)
NCEC (+1) 202 464 2554 (24h) (USA, Canada)

SECTION 2 : Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Substance/mélanges non classifiés comme dangereux selon le règlement (l´EC) 1272/2008

2.2. Éléments d'étiquetage

Substance/mélanges non classifiés comme dangereux selon le règlement (l´EC) 1272/2008

2.3. Autres dangers

Produit ne contenant aucun composant répondant aux critères PBT ou vPvB conformément au règlement (CE) 1907/2006 XIII.
Produit ne contenant aucun composant identifié comme ayant des propriétés de perturbateur endocrinien selon le Règlement (UE) 2017/2100 ou le Règlement (UE) 2018/605.

3.1. Substances

Nomchimique: ISOPROPYLMYRISTATE
NuméroCAS: 110-27-0
NuméroEC: 203-751-4
Composants dangereux :
La déclaration des substances n´est pas exigée dans ce paragraphe.

3.2.Mélanges

4.1. Description des premiers secours

Ingestion : se rincer la bouche avec de l´eau
se rendre immédiatement chez le médecin et montrer l´étiquette ou l´emballage
Rester au repos. Ne pas provoquer les vomissements.

Contact avec les yeux : En cas de contact avec les yeux, les rincer immédiatement et abondamment avec de l´eau pendant 15mn et demander une assistance médicale

Inhalation : Accompagner la personne affectée à l´air libre et la maintenir en état de repos
Consulter immédiatement un médecin

Contact avec la peau : Enlever les vêtements imprégnés
Nettoyez les zones affectées de la peau avec de l´eau et du savon
Demander une assistance médicale si les symptômes persistent.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

4.3.Indicationdeséventuelssoinsmédicauximmédiatsettraitementsparticuliersnécessaires

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction
Recommendé : mousse, dioxyde de carbone, extincteurs de poudre sèche, eau pulvérisée
Ne pas utiliser : jet d´eau

5.2.Dangersparticuliersrésultantdelasubstanceoud·umélange
5.3. Conseils aux pompiers
Les températures élevées peuvent causer de fortes pressions à l´interieur des emballages fermés.
Éviter l´inhalation de fumées et vapeurs générées
Interdire que les déversements d´extinction d´incendie rejoignent les égouts ou cours d´eau
Utiliser l´appareil respiratoire autonome et la combinaison de protection

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence
Évacuer les alentours. Fournir une ventilation adéquate. Ne pas laisser entrer le personnel sans protection
Ne pas respirer la vapeur/aerosol. Eviter le contact avec les yeux et la peau. Indications relatives à la protection du personnel : voir section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement
Éviter que les écoulements atteignent les égouts municipaux et conduits d´eau courante.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage
Endiguer et absorber l´excédent avec du matériel inerte, inorganique et non inflammable, comme du sable ou de la terre et le transférer à un conteneur afin de procéder à son élimination selon les normes locales.
Nettoyez la superficie avec précaution afin d´éliminer la pollution résiduelle.
Éviter les flammes et autres sources inflammables (par exemple, la lumière de l´indicateur du chauffe-eau).
Aérer la zone locale et nettoyer une fois enlevé entièrement.

6.4. Référence à da´utres sections
Les informations se référant aux contrôles d´exposition, protection personnelle et considérations pour l´éradication se trouvent aux sections 8 et 13.

SECTION 7 : Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger
Ne pas manipuler ou entreposer de matériel près d´aliments ou de boissons. Interdiction de fumer.
Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Porter des vêtements et des lunettes de protection.
Respecter les normes de sécurité et d´hygiène au travail.
A conserver uniquement dans l´emballage d´origine ou dans un emballage alternatif fabriqué avec un matériel compatible.
7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités
Conserver dans des récipients hermétiques, de préférences plats, dans un lieu frais, sec et aéré, à l´écart de la lumière directe du soleil.
Entreposer le matériel loin de possibles sources inflammables (par exemple, les superficies chaudes, étincelles, flammes et décharges électriques).
A conserver loin de substances incompatibles (voir section 10).
7.3.Utilisation(s)finale(s)particulière(s)
Aucuneinformationdisponible.

8.1. Paramètres de contrôle
Composants aux valeurs limites d´exposition sur le lieu de travail :
Aucun connu.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés :	Des mesures doivent être prises afin d´éviter des projections du produit sur l´ensemble du corps. Garantir une aération adéquate, en l´adaptant aux conditions d´usage. Utiliser un extracteur local si nécessaire.
Protection des yeux/visage :	Protection l´utilisation de lunettes de sécurité est recommandée. Nettoyer les lunettes contaminées avant de les utiliser à nouveau.
Protection des mains :	L´usage de gants résistants aux produits chimiques est recommandé. Nettoyer les gants contaminés avant de les utiliser à nouveau.
Protection corporelle :	Sélectionner la protection corporelle en fonction de l´activité et de la possible exposition (par exemple tablier, bottes de protection, combinaison de protection résistante aux produits chimiques).
Protection respiratoire :	Dans un endroit mal aéré, l´utilisation d´un équipement respiratoire approprié peut être nécessaire.
Contrôles d´exposition environnementale :	Les émissions des équipements de ventilation ou des procédures de travail doivent être contrôlées afin de vérifier si la législation sur l´environnement est respectée. Dans certains cas, afin de réduir les émissions à un niveau acceptable, l´usage de filtres ou des modifications de l´équipement peuvent être nécessaires.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique :	Liquide
Couleur :	Conforme à la spécification
Odeur :	Conforme à la spécification
Point de fusion/point de congélation :	-4
Point d´ébullition ou point initial d´ébullition et intervalle d´ébullition (°C) :	305
Inflammabilité :	Non déterminé
Limites inférieure et supérieure d´explosion :	Non déterminé
Point d´éclair :	155 °C
Température d´auto-inflammation :	Non déterminé
Température de décomposition :	Non déterminé
pH :	Non déterminé
Viscosité cinématique :	Non déterminé
Solubilité :	INSOLUBLE IN WATER/SOLUBLE IN ETHANOL, ETHER, LIQUID PARAFFIN.
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log) :	Non déterminé
Pression de vapeur :	2,6 to 152°C (hPa)
Densité et/ou densité relative :	0,848 –0,856 g/mL (20°C) / 0,848−0,856 (20°C)
Densité de vapeur relative :	Non déterminé
Caractéristiques des particules :	Non déterminé

9.2. Autres informations

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique :
Aucune information disponible
9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité :
Aucune information disponible

10.1. Réactivité

Aucune réaction dangereuse si les normes/indications d´entreposage et de manipulation sont prises en compte

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable si on prend en considération les normes/indications d´entreposage et de manipulation

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse si les normes/indications d´entreposage et de manipulation sont prises en compte

10.4. Conditions à éviter

SECTION 11 : Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) nº 1272/2008

	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicitéaiguë	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Mutagénicité sur les cellules germinales	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Cancérogénicité	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité pour la reproduction	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Danger par aspiration	

11.2. Informations sur les autres dangers

11.2.1. Propriétés perturbant le système endocrinien :
Produit ne contenant aucun composant identifié comme ayant des propriétés de perturbateur endocrinien selon le Règlement (UE) 2017/2100 ou le Règlement (UE) 2018/605.

11.2.2. Autres informations :
Aucune information disponible.

SECTION 12 : Informations écologiques

12.1. Toxicité

Evaluation :
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données expérimentales/calculées :
Aucune information disponible.

12.2. Persistance et dégradabilité

Biodégradation : 91,4%. (OECD 301 B).
Le produit est facilement biodégradable

12.3.Potentieldebioaccumulation

Aucuneinformationdisponible.

12.4.Mobilitédanslesol

Aucuneinformationdisponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit ne contenant aucun composant répondant aux critères PBT ou vPvB conformément au règlement (CE) 1907/2006 XIII.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit ne contenant aucun composant identifié comme ayant des propriétés de perturbateur endocrinien selon le Règlement (UE) 2017/2100 ou le Règlement (UE) 2018/605.

12.7. Autres effets néfastes

Voir également les sections 6,7,13 et 15
Éviter la pollution du sol, des eaux souterraines et superficielles.

13.1. Méthodes de traitement des déchets

A éliminer conformément aux dispositions locales et nationales en vigueur.

SECTION 14 : Informations relatives au transport

	ADR/RID/ADN	IMDG	IATA-ICAO
14.1.NuméroONU	N´estpasclassifiéentantque marchandise dangereuse	N´est pas classifié en tant que marchandise dangereuse	N´est pas classifié en tant que marchandise dangereuse
14.2. Nom d'expédition des Nations Unies	Non applicable	Non applicable Non applicable	Non applicable Non applicable
14.3.Classe(s)dedangerpourle transport	Nonapplicable	Non applicable	Non applicable
14.4.Grouped'emballage	Nonapplicable	Non	Non
14.5.Dangerspour l'environnement	Non		
Information supplémentaire			

14.6.Précautionsparticulièresàprendreparl'utilisateur

14.7.Transportmaritimeenvracconformémentauxinstrumentsdel'OMI

Aucuneinformationdisponible

SECTION 15 : Informations réglementaires

15.1. Réglementations/Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

WGK:awg

15.2.Évaluationdelasécuritéchimique

Aucuneinformationdisponible

SECTION 16 : Autres informations

Texte complet des indications de danger de la section 3 :
Non applicabile.

L´information qui figure sur la fiche de sécurité est basée sur les connaissances disponibles au moment de son édition. Elle doit être considérée comme une description des conditions de sécurité requises du produit et ne garantit pas ses caractéristiques. Il est de la responsabilité de l´utilisateur d´adopter toutes les mesures nécessaires afin de respecter les normes et la législation locale.